

**N° 128 - Février 2006 - Informations du mois de janvier 2006**

## **Intervention : un début d'année chargé**

Outre le naufrage aux conséquences dramatiques du navire de pêche *Klein Famille*, d'autres événements nautiques auraient pu également avoir des suites graves ce mois-ci.

Il y a eu d'abord le 4 janvier la collision entre deux navires butaniers dans le chenal de la Loire, au niveau de la raffinerie de Donges. Le choc a généré un déversement de 40 à 60 m<sup>3</sup> de fioul de propulsion (IFO 350). Deux agents du *Cedre* ont été immédiatement envoyés sur place afin de reconnaître les berges souillées, rendre compte au PC de crise (sous la responsabilité de la sous-préfecture de Saint-Nazaire), proposer des solutions de nettoyage et suivre celles-ci, rapidement mises en oeuvre par l'intermédiaire de la société Le Floch Dépollution. La Marine nationale a également dépêché un navire récupérateur sur zone, dont l'action était directement placée sous les ordres du président de la Ceppol. Les opérations de nettoyage des berges, qui ne sont pas terminées, ont mobilisé jusqu'à plus de 50 personnes. Des reconnaissances, suivis de chantiers et réunions de synthèse continuent.

Au port de Rouen, un de nos agents a conseillé sur place les 20-21 janvier les responsables d'une usine de lubrifiants qui faisaient face à un problème de pollution par mélange d'huiles moteur et hydraulique le 19 janvier.

En Martinique, deux pollutions ont été suivies par notre déléguée Caraïbes le 9 janvier. L'une concernait un déversement en mer d'huile de vidange. L'autre, le même jour, concernait un déversement de pyralène.

Notre PC a été mis en alerte lors de la collision dans le Pas-de-Calais le 12 janvier de deux navires dont un transportait 30 000 tonnes de naphta, produit léger inflammable, sans pollution heureusement. Par précaution, notre logiciel de prévision de comportement Chemmap a été activé à partir de scénarios de fuite.

Enfin, le 30 janvier, nous avons été mobilisés sur le risque de pollution causé par la collision entre le chimiquier *Ece* et un vraquier, près du rail montant des Casquets, suivie du naufrage de l'*Ece* en cours de remorquage, avec un chargement de 10 000 tonnes d'acide phosphorique, produit classé Marpol D (très peu toxique), coulant et soluble. Cette intervention sera présentée dans la prochaine lettre.

## **Formation**

Comme l'année dernière, un ingénieur du service Formation a donné une demi-journée de cours à l'Ecole Nationale de la Marine Marchande de Saint-Malo dans le cadre de la formation des élèves de la section « capitaine ». Les participants ont reçu des éléments sur les techniques de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur l'accident du *levoli Sun*. Ils ont beaucoup apprécié une discussion sur les rejets illicites en mer, leur repérage et leur répression.

## **Stage de formation en eaux intérieures**

Le *Cedre* organise du 2 au 5 mai un stage de formation à la lutte en eaux intérieures. Ce stage réserve une large part aux phases pratiques : récupération de pétrole dans nos bassins, déploiement de barrages en rivière, fabrication de barrages de fortune en ruisseau. Contacter notre service Formation pour de plus amples renseignements.

## **France : instruction POLMAR**

Le dispositif réglementaire français relatif à la pollution du milieu marin (POLMAR) a été complété par la sortie d'une nouvelle instruction en date du 11 janvier (JO n°11 du 13 janvier page 511 et suivantes). Ce texte tire les leçons des pollutions de l'*Erika* et du *Prestige* sous forme d'un complément à l'instruction du 4 mars 2002, qui reste en vigueur. Entre autres dispositions le rôle du *Cedre* comme animateur du comité national d'observations et de prévisions des suivis de dérives de nappes en mer est confirmé. Le *Cedre* apparaît d'autre part nommément dans la liste des structures susceptibles de bénéficier du fonds d'intervention contre les pollutions maritimes accidentelles (fonds POLMAR).

### **Nouveaux sites Marine nationale**

Le 23 janvier 2006, la préfecture maritime de la Méditerranée ouvrait au public son site Internet tandis que celle de l'Atlantique lançait une nouvelle version du sien :

<http://www.premar-mediterranee.gouv.fr>  
<http://www.premar-atlantique.gouv.fr>

### Europe : étude de la pollution par macro-déchets

Depuis le début de l'année 2006, le *Cedre* a été nommé par le MEDD point focal français du projet « OSPAR marine litter » qui vise à étudier la pollution par macro-déchets sur les côtes atlantiques et de la mer du Nord ([www.marine-litter.net](http://www.marine-litter.net)). Dans ce cadre, le *Cedre* tente de rassembler des données quantitatives depuis l'année 2000 et d'identifier des partenaires volontaires pour adopter la méthodologie OSPAR de tri et de comptage afin de pouvoir comparer des données au niveau français et européen. N'hésitez pas à contacter notre service Formation pour plus d'informations.

### Europe : seconde vague d'affrètements par l'AESM

Après avoir annoncé fin novembre 2005 une première vague d'affrètements de navires antipollution dans quatre zones géographiques identifiées comme prioritaires (lettre du *Cedre* n°126), l'Agence Européenne de Sécurité Maritime (AESM) lance la seconde phase de son plan d'action visant à se doter d'une capacité de soutien aux Etats membres, en cas de pollution maritime accidentelle majeure. Elle vient d'émettre un avis de pré-information d'un appel d'offres pour une vague d'affrètements dans de nouvelles zones. Le principe d'affrètement reste inchangé, mais un intérêt particulier est à présent porté sur des ensembles de plusieurs navires, selon un schéma inspiré de celui mis en place pour la Baltique à l'issue de la précédente procédure. L'appel d'offres devrait être lancé en mars, pour une réception des offres en juin ou juillet. L'objectif affiché par l'AESM est de conduire la totalité de la procédure au cours de l'année 2006. Pour plus de détails : [www.emsa.eu.int](http://www.emsa.eu.int)

### Rome : Participation au forum SeaDarQ

Au mois de janvier, un agent du *Cedre* a assisté au forum annuel des utilisateurs du système SeaDarQ, organisé à Rome. Il s'agit d'un système de détection autonome de nappes d'hydrocarbures à partir d'un navire, dont le principe est basé sur un traitement logiciel des signaux bruts fournis par le radar de navigation. Le dispositif, installé sur le navire néerlandais *Arca*, a notamment été utilisé lors des pollutions de l'*Erika* et du *Prestige*. Les retours d'expérience sur la lutte en mer au cours de récents déversements, ainsi que les programmes actuels de construction et d'affrètement de navires dépollueurs en Europe, ont dernièrement accru la demande de ce type de systèmes (détails sur le site : [www.seadarq.com](http://www.seadarq.com)).

### Europe : contestation d'une directive

Une coalition de l'industrie maritime, sous la houlette d'Intertanko, remet en cause la directive européenne sur la pénalisation des infractions de pollutions volontaires, la considérant comme incompatible avec le droit maritime international et incapable de satisfaire au principe de « sécurité juridique ». L'affaire devrait aboutir à Luxembourg devant la haute cour de justice européenne.

### Nouvelle-Calédonie : plan d'intervention portuaire

Une mission sur Nouméa et la baie de Prony, où se trouve le site portuaire de Goro Nickel, a été demandée au *Cedre* par la compagnie pétrolière qui assure les approvisionnements en carburant du site, pour mettre en place un plan d'intervention en cas de pollution par hydrocarbures pendant le chantier du port de Prony. Les risques identifiés en première phase sont relativement faibles du fait de la nature et des quantités de produits transférés, des précautions prises, des caractéristiques du site et de la durée limitée des opérations. Pour la seconde phase, qui verra l'accostage d'un pétrolier caboteur, les risques sont plus importants. Des recommandations en matière de préparation et de stratégie de réponse ont été établies. Les plans d'urgence sont en cours de finalisation.

### Centrafrique : plan d'urgence à Bangui

Un ingénieur du *Cedre* a participé début janvier à la restitution du plan d'urgence antipollution du terminal fluvial alimentant le principal dépôt de carburants de Centrafrique, à Bangui. Des convois de barges parcourent de juin à décembre, période de navigabilité du Congo et de l'Oubangui, les 1 200 km de fleuve depuis Kinshasa jusqu'à Bangui avec des cargaisons d'essence, de gasoil, de kérosène et de fioul lourd. Des mesures de confinement préventif sur cet appontement en rivière ont été préconisées. Elles seront mises en place par l'opérateur avec l'appui de la compagnie de transport fluvial, récemment privatisée.

**La 11<sup>e</sup> journée d'information du Cedre  
se tiendra à Paris  
jeudi 9 mars 2006 sur le thème :**

***Le Prestige et  
la coopération internationale***

Pour en savoir plus et pour vous inscrire  
visitez le dossier complet sur [www.cedre.fr](http://www.cedre.fr)